

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/08/2025 - B2025/044814 - 2019 B 06199 - 853 207 884 - A.N.D CARRELAGE

BILAN ACTIFCOPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL 2.

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	37 726	11 633	26 093	47 361	21 269	44.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	255		255	255		
	Total II	37 981	11 633	26 348	47 616	21 269	44.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 533		9 533	26 277	16 744	63.72
	Autres créances	37 715		37 715	30 620	7 095	23.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 041		1 041	21 194	20 153	95.09
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	48 289		48 289	78 091	29 801	38.16
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	86 270	11 633	74 637	125 707	51 070	40.63

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COPIE CERTIFIEE CONFORME

BILAN PASSIF

A L'ORIGINAL

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2024 12	30/09/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
AUTRES FONDS PROPRES	Autres réserves				
	Report à nouveau	58 992	49 148	9 844	20.03
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 200	9 844	39 045	396.62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	30 792	59 992	29 200	48.67
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 817	323	1 494	462.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 780	33 154	26 374	79.55
	Dettes fiscales et sociales	35 248	32 238	3 010	9.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	43 845	65 715	21 870	33.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	74 637	125 707	51 070	40.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

43 845

65 715

COPIE CERTIFIEE CONFORME

COMPTE DE RESULTAT

A L'ORIGINAL

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	245 454		245 454	259 755		14 302	5.51
Chiffre d'affaires NET	245 454		245 454	259 755		14 302	5.51
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			4 500			4 500	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				600		600	100.00
Autres produits			16	24		8	32.51
Total des Produits d'exploitation (I)			249 970	260 379		10 409	4.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			650	3 276		2 627	80.17
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			162 942	141 816		21 126	14.90
Impôts, taxes et versements assimilés			4 209	4 294		85	1.98
Salaires et traitements			75 551	73 627		1 925	2.61
Charges sociales			13 284	14 219		935	6.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 817	7 865		3 952	50.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 800	1 801		1	0.04
Total des Charges d'exploitation (II)			270 253	246 898		23 355	9.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 283	13 481		33 764	250.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COPIE CERTIFIEE CONFORME

COMPTE DE RESULTAT

A L'ORIGINAL

	Exercice N 30/09/2024	Exercice N-1 30/09/2023	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 362	1 097	3 265	297.80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 362	1 097	3 265	297.80
2. Résultat financier (V-VI)	4 362	1 097	3 265	297.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 645	12 385	37 030	298.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		540	540	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000		10 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 000	540	9 461	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	384	349	90.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 521		14 521	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	14 556	384	14 172	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 556	155	4 711	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		2 696	2 696	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	259 970	260 919	949	0.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	289 170	251 074	38 096	15.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 200	9 844	39 045	396.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

A.N.D CARRELAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON
RCS LYON 853 207 884

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition - Affectation du résultat et du report à nouveau de l'exercice

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 58 992 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Pertes : -29 200 €

Imputation des pertes

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30/09/2024 s'élevant à 29 200 € de la manière suivante :

- Affectation du report à nouveau créditeur de l'exercice antérieur : 29 200 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 29 792 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associé Unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
30/09/2022	200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du code Général des Impôts

Certifié conforme par la Présidence



A.N.D CARRELAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON
RCS LYON 853 207 884

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

(Extrait du PV ordinaire du 31/03/2025 de l'exercice clos le 30/09/2024)

Décision - Affectation du résultat et du report à nouveau de l'exercice

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 58 992 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Pertes : -29 200 €

Imputation des pertes

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30/09/2024 s'élevant à 29 200 € de la manière suivante :

- Affectation du report à nouveau créditeur de l'exercice antérieur : 29 200 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 29 792 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associé Unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
30/09/2022	200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du code Général des Impôts

Certifié conforme par la Présidence

Monsieur Thami DRISSI



A.N.D CARRELAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON
RCS LYON 853 207 884

(ci-après la "Société")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le 31 mars,

Monsieur Thami DRISSI, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société A.N.D CARRELAGE et associé unique de ladite Société (ci-après "L'Associé Unique").

A PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIIT :

La Présidence a arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024.

A STATUÉ SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat et du report à nouveau de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, et décision à cet égard ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Décision n°1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2024 et quitus au Président

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense ou charge de nature fiscalement non déductible n'a été enregistrée en comptabilité au cours de l'exercice écoulé.

Décision n°2 - Affectation du résultat et du report à nouveau

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 58 992 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Pertes : -29 200 €

Imputation des pertes

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30/09/2024 s'élevant à 29 200 € de la manière suivante :

- Affectation du report à nouveau créditeur de l'exercice antérieur : 29 200 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 29 792 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associé Unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
30/09/2022	200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du code Général des Impôts

Décision n°3 - Conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte de l'absence de convention réglementée.

Décision n°4 - Pouvoirs

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Président, à toute personne spécialement habilitée à le représenter, au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

CLÔTURE

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Le 31/03/2025

Signature de l'Associé Unique :

2 